



Bouygues offre tel et fibre

Par martine1952

Bonjour a tous,

J'ai par telephone sur un site d'internet fais confiance , bien malgre moi , souscrit une offre : 2 tel et une offre fibre , Suite a l'intervention du technicien celui ci a dans un premier temps a esssaye de faire passe le fil dans le fourreau , sans resultat celui ci etant bouche , plus tard un nouveau tecnicien est repasse , sans plus de resultat , ma commande date de 2 mois

j'ai donc decide d' annuler cette offre fibre .

On veut me faire paye l'ensemble comme si j'avais la fibre !!

j'aimerais savoir si il n'y aurait pas une rupture de contrat possible , dans la mesure ou je ne peux beneficier de cette offre.

vous remerciant pour votre reponse

Bien cordialement.

Par isernon

bonjour,

cela arrive très souvent que la fibre ne puisse pas passer par un fourreau existant.

il appartient à votre opérateur de trouver une autre solution comme le passage en apparent si vous êtes en immeuble.

relisez le contrat pour savoir ce qu'il prévoit dans le cas de l'impossibilité d'utiliser un fourreau existant.

salutations

Par martine1952

Boujour ,

merci beaucoup

Cordialement.